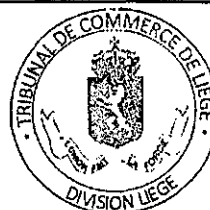


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17042984

de



10 MARS 2017

Greffe

N° d'entreprise : 0403.965.507

Dénomination

(en entier) : WÜRTH INDUSTRY BELUX

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue de l'Aéropostale 8, 4460 Grâce-Hollogne

Objet de l'acte : Notification du remplacement du représentant du commissaire - Procuration

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 2 février 2017:

1. Le Conseil d'Administration confirme d'avoir pris connaissance du fait que Mr. Robert Boons, réviseur d'entreprises, a été remplacé en tant que représentant permanent du commissaire Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises BCBVA, ayant son siège social à De Kleetlaan 2, 1831 Diegem, par Mr. Christoph Oris, réviseur d'entreprises, à partir du 1er janvier 2016 pour la durée restant du mandat du commissaire, i.e. jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2017 concernant l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

2. Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité des voix de conférer un pouvoir spécial, avec faculté de substitution à :

AD-Ministerie BVBA, Brusselsteeweg 66, 1860 Meise, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsteeweg 66, 1860 Meise

A qui ils donnent pleins et entiers pouvoirs pour agir en leur nom et pour les représenter, qualité qua, auprès du Registre des Personnes Morales et des guichets d'entreprises à l'effet d'y déposer une modification de l'immatriculation de ladite société, et, en conséquence, pour remplir, signer et déposer tous formulaires, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution du présent mandat, en promettre au besoin ratification, i.e. le remplacement du représentant du commissaire.

AD-Ministerie BVBA
Mandataire spécial
Ayant comme représentant permanent
Adriaan de Leeuw

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/03/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).